

ARRÊTÉ DU MAIRE

N°09/2017

ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de LACHAUSSEE,

Vu l'article L-2212-1 et 2 du code général des collectivités locales,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande de Monsieur STEMPFEL Rodolphe, conducteur de travaux à la société METRALOR, de Décines-Charpieu (69), concernant des travaux sur nacelle sur le chemin rural dit de Hagéville au croisement avec la D131.

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers, Il y a lieu d'organiser la circulation.

ARRÊTE

Article 1er : La circulation sera interdite, le vendredi 15 décembre 2017 de 8h à 12h sur le chemin rural de Hagéville qui croise le chemin communal de Lachaussée, avant de rejoindre le croisement avec la D131.

Article 2 : La mise en place de la signalisation sera fournie et posée par l'entreprise effectuant les travaux.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- Sous-Préfecture de Commercy,
- Gendarmerie de Vigneulles les Hattonchâtel,
- Mr STEMPFEL pour l'entreprise METRALOR

Fait à Lachaussée,
Le 11/12/2017
Le Maire,

